

hommes obligez de nous servir, pour l'exécution de nos ordres, dans les Provinces de nôtre Royaume: distraits à tant de choses différentes, dont nous avons été obligé de les charger depuis quelques années, n'ont pû avoir la même vigilance sur ce sujet; nous aprenons avec beaucoup de déplaisir, que des Ministres qui étoient ci-devant dans le Royaume, & même quelques-uns de nosdits sujets plus endurcis dans leur erreur; abusans dans cette conjoncture, de la foiblesse & de la legereté des autres, les avoient flatez de vaines esperances, qui en avoient fait relâcher quelques-uns, des bonnes dispositions où ils étoient auparavant: & comme nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur, que de voir dans son entiere perfection, un dessein que nous avons entrepris, pour la gloire de Dieu & pour le salut d'un si grand nombre de nos sujets: nous avons crû que nous devons y donner encore de nouveaux soins, dans ces tems de la Paix qu'il a plû à Dieu d'accorder à l'Europe; afin de détromper nosdits sujets des illusions, dont on a tâché de les abuser; & employer les moyens les plus efficaces, pour les ramener solidement & véritablement dans le sein de l'Eglise Catholique, hors de laquelle ils ne peuvent esperer de salut.

A CES CAUSES, Nous avons dit & déclaré &c. Voulons & nous plait, que nôtre Edit du mois d'Octobre 1685. portant revocation de celui de Nantes & autres faits en consequence, soient exécutez. Faisons itératives deffenses à tous nos sujets,